

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 18 (1910)
Heft: 2

Artikel: Les troubles de 1782 à Genève
Autor: Cart, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-17058>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Leresche vous aura sans doute remis un avis de convocation de l'Association nationale. Il est bon de l'insérer sous la rubrique « Confédération », et non dans la colonne des avis.

(A suivre.)

Arnold BONARD.

LES TROUBLES DE 1782 A GENÈVE

Jugés par une contemporaine du Pays de Vaud

Dans le courant du XVIII^e siècle vivait à Bex une femme dont le nom n'avait, semblait-il, aucune chance de passer à la postérité. C'était M^{me} Elisa Ravy, propriétaire d'une maison encore bien connue des habitants de Bex et des environs : le Château-Feuillet. Tout en administrant son petit domaine, la châtelaine écrivait des lettres qui, pour ne pas être de la plume d'une Sévigné ou d'une Maintenon, devaient échapper à la morsure du temps et parvenir jusqu'à nous.

Demeurée veuve avec quatre fils, c'est avec le second de ceux-ci que, dans les années 1776 à 1785, M^{me} Ravy entretient une active correspondance. À la dernière de ces dates, si du moins nous devons nous fier aux discrètes allusions qu'elle fait à son âge et à ses infirmités, elle pouvait avoir 65 ans et être ainsi née vers 1720. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ses fils sont des hommes faits, et que les trois aînés sont dans le commerce. L'aîné, Georges, est à Naples ; le second, Henri, à St-Pétersbourg ; le troisième, dont le nom est passé sous silence, tantôt en Amérique, tantôt au Cap. Quant au cadet, Ferdinand, encore auprès de sa mère, c'est un jeune avocat ; le savant, l'orateur de la famille. Sa mère en est si fière qu'elle le voit déjà surpasser en éloquence et en réputation les avocats alors les plus célèbres du Pays de Vaud, au premier rang desquels elle met sans hésiter La

Harpe et J.-J. Cart. Hélas ! ces brillantes perspectives ne tardent pas à être anéanties par une catastrophe imprévue ; un souffle de folie pénètre dans cette maison tout à l'heure si glorieuse et le pauvre Ferdinand perd la tête au moment où son nom est en train d'acquérir une légitime notoriété. Dès lors, et durant de longues années, le malade ne fera que languir, renvoyé d'un spécialiste à l'autre, tous, au premier abord et au dire de la mère éplorée, des psychiatres du plus grand mérite, et finissant cependant tous, d'après M^{me} Ravy elle-même, par n'être plus que des empoisonneurs et des assassins.

Le Napolitain donne rarement de ses nouvelles et sa mère se plaint de son mutisme. Le troisième, qui paraît avoir eu le goût des grands voyages et des déplacements à longue distance, est aux Etats-Unis quand il n'est pas au Cap de Bonne-Espérance. Il aime sa mère et il le prouve à sa manière. C'est du Cap qu'il lui expédiera des barils de tabac ou d'autres produits exotiques. Mais, dans ces temps de guerres maritimes, ces barils ont beaucoup de peine à parvenir jusqu'en Europe, à Bordeaux, par exemple. Là même, ils ont encore plus de peine à trouver des acheteurs, en sorte qu'après de longs mois d'attente, la châtelaine de Bex ne perçoit qu'un produit insignifiant de la vente.

Que des barils de tabac tombent par aventure entre les mains de corsaires de mer ou de terre ferme passe encore, mais le fils du Cap n'a-t-il pas un jour l'étrange idée d'envoyer à sa mère sa propre femme à lui, une jeune Américaine qui, dans ces jours troublés, ne peut être, pour son mari, daucune utilité ! Les lettres de M^{me} Ravy nous racontent cette odyssée dont l'itinéraire est soumis aux chances de la guerre. Toutefois, comme tout chemin mène à Bex aussi bien qu'à Rome, après de nombreuses escales, la belle-fille arrive enfin chez la belle-mère et, contrairement à ce qu'on prétend se passer souvent entre personnes placées

dans cette situation délicate, les deux femmes s'entendent très bien et font bon ménage.

C'est à Henri, son second fils et évidemment son favori, que M^{me} Ravy écrit habituellement. Elle lui raconte longuement ses difficultés matérielles, car, quoique propriétaire, elle se trouve à maintes reprises en face d'obligations très lourdes. Le pauvre Ferdinand lui coûtait sans doute beaucoup et Henri fait à sa mère de fréquents envois d'argent. Il se montre fils excellent, attentif, dévoué. Un jour viendra où il entreprendra le long et pénible voyage de Russie en Suisse, pour revoir Bex et y embrasser sa mère. Celle-ci ne manquera pas de l'engager à songer à un établissement. Pour le faciliter à ce fils chéri, elle fera passer devant ses yeux, un peu froids, toute une galerie de portraits féminins.

Les nombreuses et volumineuses lettres de M^{me} Ravy, écrites d'un style vif, net, précis, se font lire malgré d'inévitables répétitions. Elles montrent chez leur auteur une femme peu ordinaire, — intelligente et possédant quelque culture comme le témoignent les citations assez fréquentes de Montesquieu, de J.-J. Rousseau et d'autres. Sans doute, l'orthographe en est d'une amusante originalité et les libertés que prend à son égard M^{me} Ravy sont parfois excessives. Cependant, la clef une fois trouvée, la lecture de ces pages n'offre plus de difficultés.

* * *

L'époque où M^{me} Ravy écrivait à son fils Henri était singulièrement agitée. La France signait un traité d'alliance avec les Nord-Américains insurgés contre la mère-patrie; la Hollande s'alliait avec la France pour faire à l'Angleterre une guerre maritime. C'était l'époque de la neutralité armée et du traité de Versailles reconnaissant l'indépendance des Etats-Unis (1783). M^{me} Ravy n'ignore pas ces événements; elle n'y fait cependant guère allusion que lorsque les envois

du Cap risquent de tomber en de toutes autres mains que dans les siennes, ou encore lorsque sa belle-fille, en voyage sur mer, risque d'être capturée par quelque corsaire. Il est vrai qu'elle ne parle que rarement de la société et des moeurs de son temps dans les villes et les villages du pays. Elle fait encore moins allusion au régime politique institué par le gouvernement de LL. EE. Le peuple semblait avoir dès longtemps oublié la tragique fin du major Davel et l'on n'en était pas encore à prévoir les terribles commotions de la fin du siècle. A Bex — comme ailleurs — on vivait donc bien tranquille. Il est probable qu'à l'heure des récoltes on s'y plaignait aussi de la façon un peu rude, un peu abusive dont les dîmiers usaient du piton et de la raclette, — mais, ce mauvais moment passé, on retrouvait le calme de l'habitude et on ne s'insurgeait pas contre le régime paternel. Pour sa part, M^{me} Ravy ne fait jamais entendre quelqu'une de ces plaintes qui mettent en cause les autorités établies. Il est évident qu'elle avait la crainte de Dieu et de LL. EE. de Berne. Et puis, dans sa famille, il semble qu'il y ait eu un châtelain et certainement elle avait un frère juge. Or, ces hommes, fort considérés, donnaient à leurs proches l'exemple du respect et de la soumission. Mais si M^{me} Ravy néglige de parler des rapports qui existaient alors entre les seigneurs des bords de l'Aar et leurs sujets du pays romand, elle s'intéresse à ce qui se passe au delà des frontières cantonales ; elle en écrit à son fils et il est probable que sa manière de voir sur ces événements ne différait pas de ce qu'en pensait la grande majorité des habitants du Pays de Vaud. C'est là ce qui nous intéresse particulièrement.

* * *

Déjà en 1781, la tentative de Chenaux à Fribourg, et les suites de cette tentative n'avaient pas laissé M^{me} Ravy indifférente. A la date du 7 mai, elle écrivait à son fils :

« La ville de Gruyères avec 6000 paysans se sont révoltés; on a déjà envoyé 8000 hommes de Berne et on en prépare davantage. M. Delentulus commandera cette armée. Il est parti de la cavalerie et trente-six pièces de canon. »

A ce propos, M^{me} Ravy constate que « c'est une affaire qui inquiète le Corps helvétique », mais ce qui évidemment est plus grave à ses yeux, c'est que cette affaire « dérange bien des ménages » et le sien en particulier : « Je vais me trouver sans valet au fort des récoltes; le mien étant de la compagnie commandée pour Fribourg. » Cependant, en bonne patriote, elle se résigne et constate philosophiquement que « le service du prince va avant celui des particuliers », principe qui paraît être encore à l'ordre du jour dans certains milieux politiques.

Le 10 août, M^{me} Ravy écrit encore : « Les troubles de Fribourg ne sont qu'assoupis. Nos troupes gardent encore la ville. Les mécontents attendent qu'on leur rende justice; ils veulent l'avoir; on la leur a promise. Si on les trompe, le feu de la discorde se rallumera. Les compagnies du Pays de Vaud ont suffi. »

M^{me} Ravy est contente; elle a retrouvé son valet : « Il n'est parti personne d'ici où l'on est toujours de piquet pour Genève. » Nouvelle source d'inquiétude. Que se passe-t-il donc à Genève?

L'histoire de ces troubles est connue. On sait qu'en 1762 le livre de J.-J. Rousseau, *l'Emile*, fut lacéré et brûlé par la main du bourreau. Cette exécution, ordonnée par le gouvernement, donna lieu à des plaintes assez vives, à des protestations violentes. Elle remit plus que jamais aux prises les *négatifs*, ou les hommes du gouvernement, et les *représentants*, soit les citoyens jaloux de leurs droits et ne négligeant aucune occasion de les revendiquer.

En 1781, l'aristocratie genevoise, le parti des *négatifs*, entrait de nouveau directement en lutte avec le peuple, en

s'appuyant sur la France, l'une des puissances signataires du traité de 1738 qui proscrivait les rassemblements populaires aux fins de garantir la bonne harmonie entre les citoyens et la paix de la ville. Cette paix n'en avait pas moins été fréquemment compromise par des émeutes. En 1781, les Représentants ayant eu le dessus, M^{me} Ravy pouvait écrire à la date du 15 juin : « Il y a des troupes françaises à Versoix et dans tout le pays de Gex. Zurich et Berne vont envoyer les leurs. Genève est bientôt désert; tous les négatifs ont décampé; les castes sont plus brouillées que jamais. »

Les inquiétudes que M^{me} Ravy témoigne au sujet des troubles de Genève avaient sans doute une cause générale, mais aussi une cause plus spéciale. Dans cette ville, en proie aux agitations populaires, elle possédait des parents dont elle parle souvent. Ceux-ci se sont bien d'abord réfugiés à Begnins, mais « comme on voit de là l'infortunée patrie des Genevois et qu'on entend le canon », — ils cèdent à l'invitation de leur parente et viennent à Bex jouir de son hospitalité. Ils y resteront tant que les troubles dureront « ce qui est fort dans le pot au noir ». Là-dessus, M^{me} Ravy, écrivant le 31 mars 1782, parle de « l'affreuse crise où est Genève ».

Si les troubles risquent de durer longtemps, c'est que Genève « va être bloquée par trois petites armées : 2000 hommes à Carouge de troupes piémontaises, autant de suisses entre Nyon et Coppet et on ne sait pas encore de combien de françaises dans le pays de Gex. On ne sait pas non plus le but de ces troupes. Les citoyens et bourgeois tiennent seize otages négatifs. Si l'on veut les forcer à perdre leur liberté, ils sacrifieront les otages et se détruiront eux-mêmes, en sorte que la crise est des plus terribles. Trente-deux de nos grenadiers sont partis hier; il y a encore 4000 hommes commandés au cas que les Français soient 6000 et tout cet appareil guerrier est fort désagréable par les suites qu'on en redoute. Dieu ait pitié des Genevois ».

* * *

Le 8 avril, nouvelle émeute; coups de feu, mort d'hommes; les Représentants triomphent. Mais Genève, cernée par

les troupes alliées, est sommée de se rendre. Le 2 juillet, les Représentants capitulent et leurs chefs prennent la fuite. Le 12, M^{me} Ravy écrit à son fils :

Le 3 du courant, les trois armées de France, du Piémont et des Suisses entrèrent dans la ville en très bon ordre ; elles y observent la plus exacte discipline ; il est défendu sous peine de mort à aucun soldat d'entrer dans les maisons. Les généraux ont rétabli les choses dans l'état où elles étaient avant la dernière prise d'armes et travaillent de concert à rétablir la République, mais il n'y a que les Négatifs qui sachent gré aux puissances de leurs bons offices. Le parti représentant fuit à gros bouillons. Depuis le 9 avril, il était sorti de Genève 8000 âmes. Depuis l'entrée des troupes, il en est sorti 5 à 6000, la plupart pour n'y rentrer jamais. Ils se répandent dans les pays voisins où on les reçoit. Plusieurs passent en Italie. L'émigration continue malgré la sûreté qu'on promet. Une garnison de 1500 hommes garde la ville ; savoir 700 Français, 500 Sardes et 300 des nôtres. Le surplus des armées campe aux environs ; les premiers vers Cornavin, les seconds à Plainpalais, les troisièmes du côté de Rive. Les otages sont libres ; vingt et un démagogues exilés à vingt lieues. Voilà l'état des choses dans ce moment. Nous sommes farcis de natifs, de citoyens et bourgeois avec leurs femmes et leurs enfants. Cette révolution fera époque dans les annales de ce siècle ; elle est aussi extraordinaire qu'inattendue. Les gens sensés pensent que, revenus du premier effroi, les Genevois regagneront leurs foyers ; leur situation est pénible, on ne peut que plaindre l'humiliation d'une cité aussi florissante.

C'est à propos de ces événements que nous avons eu déjà l'occasion de dire dans la *Revue historique* que Clavière, Duroveray et cinq autres furent bannis de Genève et se réfugièrent à Paris¹.

En 1783, les troupes alliées tiennent encore garnison à Genève. M^{me} Ravy l'annonce à son fils dans ces lignes, les dernières qu'elle ait écrites sur ce sujet :

28 juillet. Que diras-tu de ton oncle Fayod qui fait le gendarme à Genève ? Il est parti il y a cinq semaines avec sa compagnie et le métier de guerrier si tard lui coûte beaucoup. Ces maudits Genevois rendent leurs alliés tributaires de leurs sottises. Nos EE. sont très lasses de ce train qui est très dispendieux pour l'Etat et très

¹ *Revue historique vaudoise*, année 1908, p. 175.

onéreux pour les sujets qui paient de leur personne, mais sans la garde des trois puissances combinées pour les soumettre, ils se déchireraient quoique désarmés. Vingt familles de représentants vont s'établir à Bruxelles, les Odier en tête. Ces vingt familles emportent avec elles six millions.

* * *

Les lettres de M^{me} Ravy, lettres toutes privées nous le savons, expriment cependant bien, croyons-nous, le sentiment qui régnait alors au Pays de Vaud, comme à Berne et dans le reste de la Suisse, au sujet de l'humeur combative des Genevois. On les blâmait, — et, tout à la fois, on les plaignait. Que ne demeuraient-ils pas fraternellement unis, sans qu'il fût nécessaire de leur faire subir l'humiliation de « la garde des trois puissances combinées ! »

J. CART.

LES SÉPULTURES PRÉHISTORIQUES DE CHAMBLANDES

et leur signification pour l'ethnologie de la Suisse

(Suite.)

Si nous laissons maintenant de côté les sépultures à cistes de pierre de l'âge de la pierre polie pour nous occuper des documents anthropologiques provenant des stations lacustres néolithiques, nous voyons que les Palafittes de cette période n'ont pas seulement livré une très grande quantité d'objets d'industrie, mais que l'on a trouvé aussi dans l'épaisseur de leur couche archéologique (*Kulturschicht*) des ossements et, en particulier des crânes humains, qui nous renseignent sur les caractères anatomiques et morphologiques de ces peuplades préhistoriques.